

PERMANENCES DU SHERPA SUR MONTIVILLIERS

De 13h30 à 17h00

Vendredi 9 janvier 2026

Vendredi 13 février 2026

Vendredi 13 mars 2026

Vendredi 10 avril 2026

Vendredi 15 mai 2026

Vendredi 12 juin 2026

Permanence dans les locaux Du CCAS de Montivilliers

Cour Saint Philibert
76290 MONTIVILLIERS

Sur rendez-vous :

Tél : 02 35 30 96 42 – E-mail : solidarites@ville-montivilliers.fr

Service Havrais d'évaluation des risques
chez la personne âgée



PERMANENCES DU SHERPA SUR MONTIVILLIERS

De 13h30 à 17h00

Vendredi 9 janvier 2026

Vendredi 13 février 2026

Vendredi 13 mars 2026

Vendredi 10 avril 2026

Vendredi 15 mai 2026

Vendredi 12 juin 2026

Permanence dans les locaux Du CCAS de Montivilliers

Cour Saint Philibert
76290 MONTIVILLIERS

Sur rendez-vous :

Tél : 02 35 30 96 42 – E-mail : solidarites@ville-montivilliers.fr



Le Service Havais d'Evaluation des Risques au domicile des Personnes Agées SHERPA

Ce dispositif est destiné **aux personnes retraitées de 60 ans et plus, locataires et propriétaires.**

Il a pour vocation d'accueillir, informer, conseiller, orienter et accompagner les personnes et leur entourage, qui souhaitent adapter leur logement au vieillissement

Le SHERPA permet l'intervention gratuite d'une équipe pluridisciplinaire, composée d'un ergothérapeute et d'une coordinatrice.

Lors des permanences, la coordinatrice du dispositif accueille, informe, conseille et guide sur les possibilités de prise en charge financière des projets et la réalisation de différents dossiers relatifs à ce dernier.

Cet accueil vient en complément, le cas échéant d'un diagnostic et des préconisations d'un ergothérapeute qui après une évaluation de l'environnement et des capacités de la personne, conseille sur des solutions d'aménagement et/ou sur des aides techniques pour faciliter les gestes de la vie quotidienne.

***Le SHERPA vous accompagne
dans votre projet d'adaptation de votre logement***

Le Service Havais d'Evaluation des Risques au domicile des Personnes Agées SHERPA

Ce dispositif est destiné **aux personnes retraitées de 60 ans et plus, locataires et propriétaires.**

Il a pour vocation d'accueillir, informer, conseiller, orienter et accompagner les personnes et leur entourage, qui souhaitent adapter leur logement au vieillissement

Le SHERPA permet l'intervention gratuite d'une équipe pluridisciplinaire, composée d'un ergothérapeute et d'une coordinatrice.

Lors des permanences, la coordinatrice du dispositif accueille, informe, conseille et guide sur les possibilités de prise en charge financière des projets et la réalisation de différents dossiers relatifs à ce dernier.

Cet accueil vient en complément, le cas échéant d'un diagnostic et des préconisations d'un ergothérapeute qui après une évaluation de l'environnement et des capacités de la personne, conseille sur des solutions d'aménagement et/ou sur des aides techniques pour faciliter les gestes de la vie quotidienne.

***Le SHERPA vous accompagne
dans votre projet d'adaptation de votre logement***